

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

- continuer de condamner vigoureusement toutes les violations des droits de la personne;
- faire une plus large place encore à la nécessité de défendre l'égalité des sexes et les droits des femmes;
- se prononcer vigoureusement en faveur de la défense des droits des minorités, y compris des groupes religieux minoritaires, et préconiser leur participation entière aux affaires nationales de leur pays;
- appliquer une stratégie plus vigoureuse de protection des Canadiens détenus à l'étranger;
- envisager sérieusement d'appuyer l'idée d'établir un service canadien d'information télévisée par satellite;
- veiller à ce qu'il y ait suffisamment de ressources pour améliorer les capacités linguistiques et les capacités d'analyse, au sein du gouvernement canadien, et examiner la possibilité de doter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international d'un mécanisme lui permettant de coordonner des activités de dialogue avec les pays du monde musulman.

Le Groupe de travail sur les relations du Canada avec les communautés musulmanes récemment créé examine aussi des outils permettant d'intégrer ses éventuelles recommandations à la façon dont le gouvernement gère ses relations avec les régions et pays ayant une population à prédominance musulmane.

Le Canada surveille la situation des droits de l'homme partout dans le monde et saisit toutes les occasions pertinentes pour faire part de ses préoccupations en ce qui concerne les violations de ces droits. Pour ce faire, nous utilisons diverses méthodes, y compris des interventions menées par nos missions à l'étranger, des visites effectuées auprès de défenseurs des droits de l'homme, une présence assurée lors de procès et d'autres comparutions devant les tribunaux, et la collaboration avec des missions partageant notre optique en vue de soulever des problèmes de droits de l'homme auprès des gouvernements concernés. Parmi les exemples récents figurent l'intervention active du Canada en ce qui concerne le Soudan et l'affaire Kazemi, où le gouvernement s'efforce d'attirer l'attention internationale sur les graves violations des droits de l'homme au Darfour et en Iran respectivement.

Le Canada s'emploie activement à faire avancer les droits de l'homme dans les enceintes multilatérales, notamment à l'Assemblée générale et à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, ainsi qu'à des conférences régionales et internationales visant à prévenir la